



IPC – Faculté Libre de Philosophie

DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE DE LA FORMATION

Vague D – campagne d'évaluation
des formations 2017-2018

30/06/2017



SOMMAIRE

Domaine 1. Finalité de la formation

- 1.1. Objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences à acquérir. p. 3
- 1-2. Les débouchés en matière de métiers et de poursuites d'études. p. 3

Domaine 2. Positionnement de la formation

- 2-1. Positionnement de la formation. p. 4
- 2-2. Articulation entre la formation et la recherche. p. 4
- 2-3. Relations de la formation avec les entreprises, associations et autres partenaires industriels ou culturels, éventuellement internationaux. p. 7
- 2-4. Valeur ajoutée des partenariats de la formation avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. p. 7

Domaine 3. Organisation pédagogique de la formation

- 3-1. Structure de la formation. p. 7
- 3-2. Contenu de la formation. p. 8
- 3-3. Projets et stages : une modalité pédagogique essentielle spécifiquement accompagnée. p. 9
- 3-4. Compétences additionnelles utiles à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études. p. 9
- 3-5. Place spécifique du numérique et d'autres innovations pédagogiques dans l'enseignement. p. 11
- 3-6. Dispositifs spécifiques d'aide à la réussite. p. 11
- 3-7. Préparation des étudiants à l'international. p. 12
- 3-8. Validation d'acquis totale ou partielle. p. 13

Domaine 4. Pilotage de la formation

- 4-1. Équipe pédagogique. p. 13
- 4-2. Modalités de pilotage de la formation. p. 14
- 4-3. Modalités d'évaluation des connaissances. p. 14
- 4-4. Suivi de l'acquisition de compétences. p. 15
- 4-5. Effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants. p. 15
- 4-6. Devenir de ses diplômés. p. 16
- 4-7. Qualité de l'insertion et du devenir des diplômés. p. 16
- 4-8. Qualité et éthique. p. 16

Domaine 1. Finalité de la formation

1.1. Objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences à acquérir.

a) Bilan

L'objectif de la formation est de savoir mobiliser une solide culture générale et philosophique. De façon progressive, la formation aborde les grands moments de l'histoire de la philosophie, mais aussi l'épistémologie et la philosophie des sciences, l'éthique et la politique, la métaphysique, et l'anthropologie, en convoquant les éléments les plus variés d'autres disciplines universitaires.

La formation vise un niveau d'excellence par l'acquisition de compétences disciplinaires, préprofessionnelles, transversales et linguistiques. Au terme de sa formation, l'étudiant doit être capable de situer une pensée philosophique dans son contexte historique, de l'expliquer et de la commenter. Il sait aussi définir, problématiser et argumenter sur les grands thèmes philosophiques en s'exprimant dans un français écrit ou oral maîtrisé selon ses différents registres. Il est capable d'exploiter des textes philosophiques en latin ou en grec ainsi qu'en anglais ou en allemand. L'étudiant sait par ailleurs mobiliser ses connaissances pour répondre aux questions du monde contemporain.

En termes de compétences préprofessionnelles, l'étudiant est en capacité de faire une note de synthèse, de sélectionner les informations pertinentes, d'exercer un esprit critique et d'apporter un point de vue argumenté mais aussi de proposer une présentation efficace, de s'investir dans un travail d'équipe, de saisir les enjeux éthiques d'une action et de valoriser sa formation philosophique dans un contexte professionnel, dans une lettre de motivation, un CV ou un entretien oral. Sur les trois années, les cours de langues vivantes étrangères (Anglais, Allemand ou Espagnol) ont été organisés de telle sorte que les étudiants puissent parvenir, dès la fin de la Licence, au moins au niveau B2 (selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues). Par ailleurs, les étudiants se préparent et passent le certificat du C2i.

Ces objectifs sont clairement indiqués dans le Livret universitaire des étudiants et sur le site internet de la Faculté. Néanmoins, il manque une information précise des compétences acquises (Cf. Annexe 1).

b) Projet

- Les compétences visées seront intégrées dans le complément au diplôme.
- Pour les compétences numériques, dans la mesure du possible l'IPC mettra en place le dispositif prévu par le BO du 9 mars 2017 :
"Les connaissances et les compétences numériques, présentes dans les programmes de tous les cycles, seront rassemblées et organisées, de façon progressive et par grands domaines, dans un cadre de référence des compétences numériques, couvrant la scolarité obligatoire ainsi que le lycée et publié à la rentrée scolaire 2017. Elles feront l'objet d'une évaluation, une attestation de compétences numériques étant ensuite délivrée aux élèves à l'issue de chaque cycle afin de rendre compte de leurs niveaux de maîtrise dans les principaux domaines d'usage du numérique. Cette évaluation pourra s'appuyer notamment sur les activités proposées par la plateforme PIX."

1.2. Les débouchés en matière de métiers et de poursuites d'études.

Bilan

Comme indiqué sur le site internet, la formation permet :

- Une poursuite d'études en Master de Philosophie dans le public ou dans le privé (partenariat avec l'ICP et l'ICT) ;
- Une poursuite d'études en Sciences de l'Education, Littérature, Histoire, Humanitaire etc. à un niveau de Licence 3 ou Master selon les universités ;
- L'intégration après-concours publics ou privés, d'écoles de commerce, de management, de communication, de journalisme ou l'intégration de la fonction publique par concours de catégorie A, etc.
- Une poursuite d'études en Licence professionnelle.

- La formation permet donc d'évoluer vers :
- L'enseignement ou la recherche en Philosophie ;
 - Le professorat des écoles, l'enseignement de la Littérature, de l'Histoire, les métiers de l'éducation et ceux de l'humanitaire, ou ceux de la culture ;
 - Les métiers du commerce, du management, des ressources humaines, du journalisme, de l'édition de la communication, de la fonction publique, etc.
 - Les métiers de la logistique, etc.

Il existe une fiche pour la formation au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). Celle-ci est renseignée conformément aux recommandations de la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP) (cf. Annexe 2).

Il serait souhaitable que l'IPC puisse ouvrir des Licences et des Masters professionnels qui seraient très utiles à certains étudiants.

Domaine 2 – Positionnement de la formation

2-1. Positionnement de la formation.

a) Bilan

Sur son site principal (Paris 14^{ème}), l'IPC comprend deux Facultés, l'une de Philosophie et l'autre de Psychologie. Dans le 16^{ème} arrondissement, l'IPC propose une préparation d'un an aux métiers de l'action socio-éducative et à leurs concours. L'offre de formation de l'IPC donne aux étudiants la possibilité, quoique limitée en raison de l'histoire de l'établissement, de réorientations internes.

Si la Licence de psychologie profite d'un certain nombre d'enseignements en philosophie, les étudiants inscrits en philosophie peuvent quant à eux assister à des cours ou à des conférences donné(e)s par des enseignants ou des praticiens en psychologie.

L'IPC propose un enseignement universitaire avec un rythme d'Ecole. Ce choix explique le faible taux d'abandon ainsi que le bon taux de réussite aux examens, mais aussi le recrutement en grande partie provincial. On peut enfin constater un taux d'entrée en L2 en provenance d'une autre formation de 12 % en moyenne.

Les étudiants, soit pour leur réorientation, soit après la Licence, accèdent facilement aux formations de leur choix proposées par les universités parisiennes et spécialement Paris IV et Paris I pour la philosophie, ainsi que celles proposées par les Instituts Catholiques de Paris et de Toulouse avec lesquels nous avons un partenariat (cf. Annexes 3 & 18).

b) Projet

L'IPC souhaiterait, outre une double diplomation philosophie et psychologie, élargir son offre de formation en ouvrant une Licence avec la mention sciences politiques, ce qui donnerait la possibilité d'une double diplomation et d'une L1 plus généraliste.

Par ailleurs, étant donné la forte demande de nos étudiants pour la poursuite d'études en Master de philosophie, il semble indispensable de chercher des conventions avec les Universités Françaises pour ouvrir un Master en philosophie et ce, d'autant plus que les places en Master sont de plus en plus limitées.

2-2. Articulation entre la formation et la recherche.

a) Bilan

Suite aux recommandations de la précédente évaluation par l'Aères (2012), l'IPC a mis en place une équipe de recherche (i) et a « renforcé la présence d'enseignants-chercheurs dans les enseignements de spécialités dispensés » (ii & iii).

- i. L'équipe de Recherche de la Faculté de Philosophie « Métaphysique, Philosophies de la nature, philosophie pratique ».

La formation est adossée à l'équipe de Recherche émergente « Métaphysique, Philosophies

de la nature, philosophie pratique » de la Faculté de Philosophie mise en place lors de la rentrée universitaire 2017. L'équipe de Recherche est structurée en deux axes : le premier « Métaphysique, Philosophies de la Nature, pratiques scientifiques », le second « Philosophie pratique et questions de société » (cf. Annexe 4). Les contributions donnent lieu à des publications principalement dans les « Cahiers de l'IPC » ou aux « Presses Universitaires de l'IPC » (diffusion Vrin).

ii. Les membres du conseil scientifique et la formation.

Il appartient aux membres du Conseil Scientifique de veiller à la cohérence et à la pertinence des enseignements. Il est régulièrement consulté par le Comité de Direction.

Champs disciplinaires	Nom du responsable	Codes maquettes
Philosophie générale / Histoire de la philosophie	Henri MONGIS	UE 1 ; UE 2 ; ; UE 7 ; UE 8 ; UE 13 ; UE 19 ; UE 20 ; UE 25 ; UE 26 ; UE 30 ; UE 31 ; Phi 633.4
Epistémologie/Philosophie des sciences/Philosophie analytique/Philosophie de la nature/Philosophie de l'esprit/Logique	Michel BASTIT	UE 3 ; UE 10 ; UE 15 ; UE 16 ; Phi 316 ; CT 317.3 ; UE 22 ; CT 423.1 ; Phi 528.1 ; UE 32 ; Phi 633.3 ; Phi 634.1
Ethique/Politique/Philosophie pratique	Michel BOYANCE	UE 4 ; UE 9 ; UE 14 ; UE 21 ; UE 27 ; Phi 633.1
Initiation à la Recherche	Emmanuel BROCHIER	CT 423.3 ; Phi 528.2 ; CP 634.3
<u>Enseignements d'ouverture :</u>		
Histoire	Jean-Marie SALAMITO	Eo 16.4 ; Eo 212.4
Sociologie	Jean-Michel MORIN	Eo 16.1 ; Eo 212.1
Littérature	Hélène MICHON	Eo 16.2 ; Eo 212.2 ; Eo 138.2 ; Eo 424.1
Management	Sandrine FREMEAUX	CT 529.3 ; CP 634.3
Psychologie	Milena KOSTOVA	Eo 16.4 ; Eo 212.4 ; Eo 318.2 ; Eo 424.1 ; Phi 633.2
Histoire et pratique de l'art/Esthétique	Roger POUIVET	UE 10 ; Phi 527.2

iii. Interventions des enseignants-chercheurs dans les unités d'enseignements :

Enseignant-chercheur	Licence 1	Licence 2	Licence 3
AGULLO Stéphane			Phi 525.1 ; Phi 630
BOYANCE Michel	Phi 14 ; Phi 27.2	Phi 314.1 ; Phi 421.1	Phi 527.1
BROCHIER Emmanuel	Phi 11.1 ; Phi 27.1	Phi 315.1 ; Phi 422	Phi 528.2 ; Phi 632 ; CT 634.3
COUILLAUD Bruno		CT 317.3 ; Phi 423.1	CT 634.1
DEBEAUPTE Gilles	Eo 16.2 ; Eo 212.2		Phi 633.4
GOURGUES Pascal		Eo 318.2 ; Eo 424.1	
MATHONAT Bénédicte		Phi 316 ; Phi 419 ; Phi 421.3 ; Phi 423.3	Phi 525.2 ; Phi 630
MICHON Hélène		Eo 318.2 ; Eo 424.1	
MONGIS Henri			Phi 631.1
MORIN Jean-Michel	Eo 16.1		
PUTALLAZ François-Xavier		Phi 420.2	
SALAMITO Jean-Marie			Phi 526.1
SFEZ Gérald			Phi 529.3 ; CT 634.3
SIGGEN Michel	Phi 13	Phi 315.2	
SOUAL Philippe			Phi 526.3 ; Phi 631.3
THALABARD Emile			Phi 526.2 ; Phi 528.1 ; Phi 633.3
URVOY Dominique			Phi 631.2
URVOY Marie-Thérèse			Phi 528.3

b) Projet

Pour une initiation à la recherche, dans l'UE 55 et l'UE 65, les étudiants de 3ème année auront la possibilité de participer aux activités de l'équipe de Recherche en philosophie et seront tenus, dans ce cas, de rédiger des comptes rendus de séances qui donneront lieu à une évaluation. S'ils ne choisissent pas ce module, ils seront dans l'obligation de prendre un séminaire en Littérature (UE 55.2) ou en Sociologie (UE 55.3) et devront réaliser un mini mémoire (UE 55 et UE 65). Par ailleurs, ils devront obligatoirement réaliser au moins un Travail d'étude et de recherche en philosophie (UE 55.1, et par mode d'option UE 65).

2-3. Relations de la formation avec les entreprises, associations et autres partenaires industriels ou culturels, éventuellement internationaux.

a) **Bilan**

L'IPC entretient différents partenariats avec des entreprises, des associations, et des institutions, au travers des conventions de stage (cf. Annexe 5), mais aussi avec l'Institut Catholique de Paris (ICP), dont l'unité de Recherche « Religion, culture et société » est reconnue par le Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR), permettant aux étudiants l'accès au Master de philosophie de l'Université de Poitiers préparé à l'ICP (cf. Annexe 3). Par ailleurs, l'IPC a signé un accord-cadre avec l'Institut Catholique de Toulouse (ICT) pour faciliter des échanges de professeurs, de personnels administratifs et d'étudiants (accès au Master Canonique et à la Recherche), de matériaux didactiques et scientifiques d'intérêts communs, ainsi que pour des activités recherches communes (cf. Annexe 3). Enfin, un accord-cadre de coopération a été signé avec la Direction diocésaine de l'Enseignement Catholique de Paris, « en raison du fait que, depuis sa création l'IPC forme des étudiants qui, ensuite intègrent les établissements de l'Enseignement Catholique pour des postes et des fonctions variés » (cf. Annexe 6).

2-4. Valeur ajoutée des partenariats de la formation avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

a) **Bilan**

La formation n'est pas mise en œuvre à l'étranger, en revanche l'IPC est membre de l'Association Européenne des Facultés Libres qui constitue « un forum de réflexions, discussions et propositions sur les questions concernant les Universités où Facultés Libres dans le cadre de leur appartenance à l'Europe et à chaque pays ». Par ailleurs, elle a pour objectif de développer et d'approfondir « la connaissance mutuelle, les rapprochements et la coopération entre les différentes Universités ou Facultés Libres », afin d'aboutir à des actions concrètes (cf. Annexe 7).

Dans le cadre Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur 2014-2020 (cf. Annexe 8), l'IPC s'est engagé à faire de « l'ouverture à l'international [...] une priorité pour les années à venir en fonction des possibilités de partenariats et des possibilités financières de l'établissement. Il s'avère qu'à ce jour, le dispositif n'a pu être mis en place que pour un seul étudiant. »

Domaine 3 – Organisation pédagogique de la formation

3-1. Structure de la formation.

a) **Bilan**

Uniquement proposée en formation initiale, la Licence se spécialise progressivement en philosophie.

La première année est plus particulièrement destinée à la découverte des principaux champs de la philosophie, mais aussi des disciplines qui, au sein des sciences humaines, sont celles avec lesquelles les étudiants inscrits à l'IPC hésitent souvent, comme les lettres anciennes, la littérature moderne et surtout la psychologie. En effet, l'option de psychologie aux semestres 1 et 2 facilite une éventuelle réorientation aux semestres 2 ou 3 de la Licence de psychologie. Le cours de méthodologie du travail universitaire est également un élément important pour confirmer les étudiants dans leur aptitude aux exigences universitaires (quelle que soit la discipline envisagée), ou pour une remise à niveau concernant l'expression écrite ou orale.

La deuxième année est une année de consolidations. Elle demande des connaissances plus approfondies concernant les fondamentaux en philosophie. Les étudiants sont tous suivis pour améliorer leur exercice de la dissertation et de l'explication de texte, tant à l'écrit qu'à l'oral. Ils bénéficient d'une supervision par des professionnels pour la recherche de stage (CV, lettres de motivation, entretiens).

Lors de la troisième année, les étudiants doivent acquérir des connaissances plus spécialisées et plus techniques. Il leur faut notamment réaliser au moins un Travail d'Étude et de Recherche dans

l'un des champs de la philosophie. Ce T.E.R., suivi par un enseignant référent, nécessite l'utilisation d'outils informatiques spécifiques auxquels les étudiants sont initiés. D'autre part, des moyens adaptés sont proposés pour aider les étudiants dans l'élaboration de leur projet de formation professionnelle. Des enseignements préparant aux principales poursuites d'études dans le cas d'une réorientation après la Licence de philosophie à l'IPC sont proposés à partir de la L3 : management, communication, préparation aux concours publics et aux concours des grandes écoles. Les étudiants ont la possibilité de se préparer aux concours de Philosophie dans le cadre d'une option.

On notera qu'au fil des semestres l'investissement personnel exigé est de plus en plus important.

La possibilité d'ouverture vers d'autres disciplines reste réduite, comme l'a déjà noté l'Aeres. Par ailleurs, la formation n'est actuellement pas en capacité d'accueillir des étudiants salariés ou des sportifs de haut niveau – il serait souhaitable qu'elle le soit. En revanche, dispositif d'accessibilité aux personnes ayant un handicap a été mis en place. Après avis, et demande motivée, d'un médecin désigné par la maison départementale des personnes ayant un handicap (MDPH – Paris), l'établissement procède à une majoration du temps imparti aux épreuves (tiers-temps), à une aide technique ou humaine appropriée à la situation, à l'étalement du passage des épreuves sur plusieurs sessions, à des adaptations d'épreuves. Il n'existe pas d'enseignement à distance.

b) Projet

Pour renforcer la progressivité dans la spécialisation du parcours de licence, nous restructurons la maquette en passant entre la L1 et la L2 de 3 à 4 majeures consacrées au socle des connaissances fondamentales en philosophie, sur les 6 unités de chacun des quatre semestres, et en donnant la possibilité aux étudiants, avec les options des semestres 5 et 6, de ne choisir en L3 que des enseignements philosophiques. Ainsi cette Licence couvrira-t-elle les principales problématiques du domaine et fournira une solide culture générale, tout en rendant possible une spécialisation en philosophie continentale, analytique ou politique.

Pour augmenter la possibilité d'ouverture vers d'autres disciplines, des enseignements seront proposés tout au long de la Licence : littérature, sociologie, histoire, langues anciennes. Ces enseignements d'ouverture permettront aux étudiants d'adapter leur formation à leur projet personnel.

3-2. Contenu de la formation.

a) Bilan

Selon l'évaluation Aeres 2012, « la formation en philosophie est solide et couvre l'ensemble des principaux champs de la discipline ».

Afin de parvenir à une compréhension aisée ainsi qu'à l'expression écrite ou orale dans au moins une langue étrangère, les étudiants doivent s'inscrire dans un cours de langue (anglais, allemand ou espagnol) à raison de deux heures par semaine tout au long des six semestres de la Licence.

Dans chacune des trois années de la Licence, une journée est dédiée à la rencontre de professionnels de différents secteurs ayant suivi un parcours de philosophie. Au semestre 4 un module préprofessionnel (CP 423.4) prépare les étudiants à la rédaction de CV et à la recherche de stage. Un fichier des stages effectués par les anciens dans divers domaines professionnels est à la disposition des étudiants. Cependant, la formation ne comporte pas d'éléments de mise en situation professionnelle des étudiants.

Si les étudiants doivent effectuer un TER, la formation ne propose pas d'unité d'initiation à la recherche qui permettrait une meilleure connaissance du monde de la recherche et de ses résultats.

b) Projet

En plus du certificat VEC dont il sera question plus loin pour les étudiants de L1, le projet de la nouvelle maquette s'efforce d'améliorer l'offre actuelle de formation au niveau de la

professionnalisation et de la recherche (cf. Annexe 9) :

- i. Au semestre 6, le module UE 66.1 « Tutorat, animation et conduite de groupes » est un module qui permettra de former au travail en équipe, à l'autonomie, à la responsabilité dans la transmission de connaissances et à la prise de décision.

Dans le cadre du module UE 66.2 « Elaboration d'un projet professionnel et d'un parcours de formation », les étudiants seront aidés à identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. Ce module leur permettra également d'établir leur portefeuille d'expériences et de compétences.

- ii. Dès le semestre 4, les étudiants recevront une première initiation à la recherche (UE 45.3) sur un sujet de leur choix, accompagnés par un enseignant-chercheur référent. Ils devront remettre un travail dactylographié d'une dizaine de pages. Ce travail, modeste, évaluera la capacité à mobiliser des textes de références pour problématiser, conceptualiser et argumenter sur un sujet philosophique dans une langue aisée, claire et rigoureuse, en s'appuyant sur des éléments de connaissances du grec ou du latin, ainsi que d'au moins une langue étrangère.

Au semestre suivant, dans le cadre d'un travail d'étude et de recherche (UE 54.2), les étudiants devront être capables d'exploiter la littérature secondaire utile au traitement d'un grand débat contemporain (en histoire de la philosophie, épistémologie et philosophie des sciences, éthique et politique, métaphysique ou anthropologie). Ils devront savoir identifier les processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. Ils apprendront aussi à mobiliser les méthodes et les outils de l'analyse critique des textes philosophiques et à mettre en place un appareil critique.

3-3. Projets et stages : une modalité pédagogique essentielle spécifiquement accompagnée.

a) Bilan

En troisième année, le module « Stage et rapport de stage » (CP 529.1) avec la présence de professionnels, est intégré à la formation. Le stage de 120 heures a lieu dans le cadre d'une convention formalisée (cf. Annexe 5). L'étudiant est ensuite évalué à l'écrit sur son rapport ainsi que lors d'une soutenance orale devant un professionnel du secteur concerné. Les étudiants ont connaissance des critères sur lesquels ils sont évalués.

b) Projet

Afin d'améliorer la lisibilité des critères d'évaluation, ceux-ci seront explicités comme suit et communiqués aux étudiants dans le livret universitaire :

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives,
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale,
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet,
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte,
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

3-4. Compétences additionnelles utiles à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

a) Bilan

La formation permet aux étudiants d'acquérir des compétences additionnelles utiles à leur poursuite d'études et à leur insertion professionnelle.

Ils ont en effet la possibilité de valider un certificat ou un test en langue étrangère : le FCE, le

CAE ou le IELTS en particulier pour l'anglais, le DELE B2 ou C1 pour l'espagnol, Le Goethe -Zertifikat B2 ou C1 pour l'allemand. Pendant les congés scolaires, un stage d'anglais intensif de 10 jours est organisé en partenariat avec Saint-Denis international School (Loches - 37) pour les étudiants qui le souhaitent (cf. Annexe 10). On peut regretter que cette dernière proposition soit choisie par trop peu d'étudiants (12 étudiants en 5 ans).

Parties intégrantes de la formation, différentes activités sont sous la responsabilité des étudiants dans le cadre du BDE : Théâtre ; Sport ; Journal (Déphi) ; Chorale ; Révolte-toi (Fédération Française de Débats) ; Association IPC initiatives (association de Loi 1901) ; Soirée Spectacle (environ 900 spectateurs par an) etc. Elles sont l'occasion pour eux de réaliser un projet et de développer des compétences utiles au monde professionnel (travail en groupe ; prise d'initiatives ; capacités organisationnelles ; capacités de gestion ; capacités de collaboration avec des professionnels). On peut regretter que ces activités, largement plébiscitées par les étudiants, ne donnent pas lieu à une évaluation dans le cadre de la formation.

La sociologie (Eo 16.1 & Eo 212.1) permet de mobiliser les principales théories sociologiques contemporaines pour l'interprétation d'enquêtes de terrain, mais aussi de lire des données statistiques sous différentes formes et d'interpréter un tableau croisé.

Les enseignements de littérature présents sur les 4 premiers semestres (Eo 16.2, Eo 212.2, Eo 318.2 & Eo 424.1), permettent de mobiliser des concepts et une culture au sujet des grands textes littéraires de natures, d'origines et d'époques diverses. Elle permet également de se servir aisément des structures et du fonctionnement de la langue française pour analyser des discours oraux et des productions écrites. Elle permet enfin la pratique d'un français maîtrisé.

Les enseignements d'histoire (Eo 16.4 & Eo 212.4) permettent de repérer une progression chronologique et une problématique historique, de replacer les événements et les processus historiques dans la longue durée dans une perspective comparatiste. Ils permettent également de mobiliser une intelligence critique pour évaluer la diversité de l'approche historique et situer la réflexion au sein des débats historiographiques contemporains. Ils permettent enfin de mobiliser des concepts scientifiques concernant les problématiques des différentes branches de la recherche historique : économique, sociale, culturelle, histoire des sciences et techniques, historiographique, etc.

En L3 les étudiants peuvent choisir l'une des trois options suivantes (CT 523.3 & CT 634.3) :

Les enseignements de l'option management sont à la fois une initiation au monde de l'entreprise et aux pratiques managériales. Ils permettent de situer une entreprise ou une organisation dans son contexte socio-économique, d'identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation. Ils permettent également de connaître les droits et les devoirs du salarié et de l'employeur, de se situer dans un environnement hiérarchique et professionnel, d'identifier ses compétences et de respecter les procédures, la législation et les normes, d'analyser les besoins de l'équipe et des usagers. Enfin les étudiants sont invités à réaliser un projet en mobilisant l'ensemble des acquis conceptuels et théoriques de ce cours.

Dans le cadre de l'option, les étudiants sont entraînés aux écrits et aux oraux des concours de philosophie (CAPES – CAFEP).

En partenariat avec les classes préparatoires du Lycée Blomet (75), l'IPC donne la possibilité aux étudiants de se préparer aux concours d'admission en Master de l'IEP Paris. Dans le cadre de cette option, les étudiants ont également la possibilité de suivre l'une des formations proposées par d'autres établissements.

L'évaluation des enseignements par les étudiants a fait ressortir leur regret de ne pas avoir sur les trois années, des enseignements de sociologie, de littérature et d'histoire.

Le Conseil de perfectionnement a déploré de son côté l'absence d'un module de préprofessionnalisation dès la L1, et a noté que la formation gagnerait à renforcer l'initiation à la recherche en L3 pour les étudiants qui poursuivent en Master en philosophie.

b) Projet

Dès la première année, les étudiants seront accompagnés dans le cadre d'un module de Valorisation des Expériences et des Compétences (Cf. Annexe 11) en vue de leur insertion professionnelle. A travers ce certificat proposé aux étudiants (hors Licence), l'IPC donnera la possibilité de mobiliser des outils de connaissance de soi et de valorisation (écrite et orale) des expériences et des compétences en des contextes variés.

Les enseignements de sociologie, de littérature et d'histoire seront présents sur les trois années de la licence. En vue de la poursuite d'études ils seront intégrés comme options en troisième année dans les nouvelles unités d'initiation à la recherche (UE 55 & UE 65), où se trouve également, obligatoire pour tous, le TER en philosophie. Cette initiation à la recherche vise, non seulement en philosophie mais aussi en sociologie, littérature ou en histoire, à permettre aux étudiants de mieux identifier les processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs, et favorise la maîtrise des outils informatiques, des moteurs de recherche (notamment Zotero) et des bases de données pertinentes.

Le stage d'anglais intensif de 10 jours en partenariat avec Saint-Denis International School aura lieu dans les locaux de l'IPC, permettant ainsi l'accès à un plus grand nombre d'étudiants. Ce partenariat permettra de dispenser des cours sur place avec des enseignants de Saint-Denis International School, ainsi que pour certains étudiants de l'IPC de participer en tant qu'accompagnateurs à un stage linguistique aux Etats-Unis. En outre, d'autres étudiants pourront encadrer un stage linguistique pour les étrangers anglophones à Paris.

3-5. Place spécifique du numérique et d'autres innovations pédagogiques dans l'enseignement.

a) Bilan

Les TD se distinguent des cours magistraux par la mise en place d'une pédagogie interactive, ce qui est très apprécié des étudiants et des enseignants. Les projets tuteurés en petits groupes sont mis en place selon le modèle de la pédagogie inversée. Le tutorat en Licence 1, avec des étudiants de Licence 3 encadrés par un enseignant référent, permet d'être plus proche des étudiants et bénéficient aux tuteurs eux-mêmes.

Des ordinateurs et une connexion wifi sont à la disposition des étudiants. Ce dispositif permet notamment la réservation en ligne des ouvrages de la bibliothèque (7700 usuels). Les étudiants ont par ailleurs accès (interne et externe), depuis 2017, au portail de publications en sciences humaines et sociales *Open Edition*. Un accès à d'autres plateformes serait souhaitable.

Les étudiants bénéficient en deuxième année d'une préparation au certificat du C2i lequel est passé sur place (entre 2012 et 2016 sur 130 candidats, 85% de réussite).

b) Projet

En première année, une introduction historique au développement des techniques de l'information et de la communication va être mise en place (UE 26). En troisième année, les étudiants devront intégrer l'utilisation de ces outils dans différents UE (UE 55 & UE 65).

L'établissement prévoit de mettre en place un certificat qui pourrait s'intituler *Parole et Responsabilité*. Il sanctionnerait des sessions réparties sur les trois années de la Licence (2 fois 20h par an), pendant lesquelles les étudiants seraient exercés à la pratique du débat. Ce module mettrait en compétition des équipes inter-promotionnelles. Dans ce cadre, au semestre 6, l'ensemble des étudiants participerait à un séjour-séminaire sur la prise de parole en public.

3-6. Dispositifs spécifiques d'aide à la réussite.

Bilan

Compte tenu de l'objectif d'excellence visé par la formation, les dispositifs d'aide à la réussite sont au cœur de la pédagogie de l'établissement. Sur ce point, il est à remarquer que les étudiants les plus fragiles sont particulièrement écoutés et accompagnés notamment à travers la mise en place d'un tutorat avec des étudiants de Master.

Une session de pré-rentrée (30h) est organisée pour les arrivants. Ses objectifs sont multiples : faciliter la cohésion du groupe, présenter les enseignants référents, présenter les cours de Licence et les exigences universitaires, introduire aux cours de philosophie générale et d'histoire de la philosophie.

Au début de leur cursus universitaire, les étudiants passent des tests pour évaluer leur niveau :

- En français (orthographe ; conjugaison ; maîtrise de l'utilisation des règles syntaxiques) ;
- En langue étrangère (à l'écrit et à l'oral) ;
- En latin.

Suite au test de français, les étudiants qui en expriment le désir peuvent consolider leur maîtrise de la langue écrite (Eo 16.2 & Eo 212.2). Le test en langue étrangère permet, quant à lui, de répartir les étudiants dans des cours adaptés à leur niveau (Mise à niveau ; B1/B2 ; B2 ; B2/C1 ; C1).

Les cours de méthodologie disciplinaire et de méthodologie du travail universitaire sont au cœur du dispositif d'aide à la réussite (CT 15.1 ; CT 15.3 ; CT 211.1 ; CT 211.3 ; CT 317.1). Prenant en compte le niveau hétérogène des étudiants (groupes dédoublés ; projets tuteurés individualisés, etc), ces cours permettent, avec succès pour bon nombre d'étudiants, d'améliorer la maîtrise des techniques de la dissertation et du commentaire de texte, de la prise de notes et de la synthèse, d'organisation du travail, etc.

Chaque étudiant bénéficie d'un suivi personnalisé par un enseignant référent qui se rend disponible pour recevoir individuellement les étudiants chaque fois qu'ils le souhaitent pour des questions d'ordre pédagogique, ou pour un discernement en vue d'une réorientation ou d'une poursuite d'études. A l'issue des résultats d'un semestre, l'enseignant référent reçoit systématiquement tous les étudiants qui n'ont pas validé ledit semestre pour un bilan et pour les accompagner dans leurs choix, ce qui leur permet de s'interroger sur la nécessité d'une éventuelle réorientation. Une inscription au second semestre de la Licence de psychologie préparée à l'IPC est acceptée à condition d'avoir validé le premier semestre de la Licence de philosophie. De même, une inscription est acceptée aux semestres 3 et 4 de la Licence de psychologie à condition d'avoir validé les deux premiers semestres de la Licence de philosophie et de valider, l'année suivante, au moins deux EC d'une ou plusieurs majeures des semestres 1 et 2 de la Licence de psychologie sur proposition du Jury Rectoral. Pour ceux qui sont ajournés au terme du rattrapage des deux premiers semestres, ils ont la possibilité d'une réorientation en psychologie avec la conservation des ECTS acquis. Si l'étudiant a validé ses deux premières années, mais ne souhaite pas continuer à l'IPC, il peut intégrer une L3 de philosophie dans un autre établissement, sous condition d'acceptation de son dossier. Dans la majorité des cas, les étudiants intègrent une Licence dans une autre discipline (Lettres, Histoire, Droit) soit en L2 ou L3, avec les équivalences correspondantes aux ECTS acquis, ou présentent des concours d'écoles par admission parallèle.

Il arrive que nos étudiants s'orientent au terme de la 1^{ère} année vers des DUT ou des BTS (bureautique et secrétariat, communication, commerce, édition, mais aussi informatique, carrières sociales, logistique...). D'autres s'orientent vers une Licence en Sciences de l'Education ou une Licence professionnelle après la L2.

Pour leur orientation, les étudiants ont en outre la possibilité d'un accompagnement personnalisé par des professionnels du Réseau VOCARE (www.reseau-vocare.com).

On peut noter, au vu du faible taux d'échec en L1 (7% entre 2011 et 2016) et du fort taux de réussite en L3 (96% entre 2012 et 2016), que le dispositif d'aide à la réussite s'avère efficace (Cf. Annexe 12).

3-7. Préparation des étudiants à l'international.

a) Bilan

Un enseignant coordinateur de l'enseignement des langues veille à la cohérence, à la pédagogie et au développement de l'enseignement des langues vivantes et de leur promotion. Il accompagne les étudiants dans leurs projets spécifiques. De nombreux étudiants demandent

néanmoins la possibilité de suivre deux langues vivantes dans le cadre de la Licence.

Dans le parcours Licence des langues un cours de philosophie politique en anglais est obligatoire sauf pour les étudiants n'attestant pas un niveau minimal B2. Il serait souhaitable de proposer davantage d'enseignements en langue étrangère au cours du cursus.

Les étudiants sont informés en début d'année de la possibilité de partir à l'étranger avec Erasmus par l'enseignant coordinateur de l'enseignement des langues (comme indiqué sur le site de la Faculté). Les étudiants ont la possibilité de partir un semestre dans le cadre d'Erasmus en mobilité sortante. La faculté est en lien notamment avec l'université Abat Oliba à Barcelone et l'université de Fribourg (Suisse). Ce même enseignant accompagne les étudiants qui en ont fait le choix, dans la mise en œuvre de leur mobilité.

b) Projet

Les étudiants auront la possibilité dans la nouvelle maquette de suivre deux options par semestre, afin de rendre possible la pratique d'une seconde langue, ou bien pour atteindre un niveau d'anglais supérieur.

Par ailleurs, un cours obligatoire de méthodologie du travail universitaire (UE 54) travaillera à partir d'articles universitaires publiés en anglais et entraînera les étudiants à la rédaction d'articles ou d'abstracts en anglais.

3-8. Validation d'acquis totale ou partielle.

Bilan

Aucun diplôme n'est délivré par validation d'acquis d'expérience (VAE). En revanche il serait souhaitable que la formation soit accessible par Validation d'acquis de l'expérience (VAE), par la Validation d'acquis professionnels (VAP) ou par la Validation d'études supérieures (VES).

Domaine 4. Pilotage de la formation

Pour une vue d'ensemble de l'établissement voir annexe 13.

4-1. Équipe pédagogique.

Bilan

La formation est pilotée par un Comité de direction qui assure l'organisation pratique des enseignements, des actions pédagogiques (tutorat, orientation, etc.) et des examens. Il est constitué de sept personnes :

- Le Doyen-directeur : Michel Boyancé ;
- Une assistante de direction : Clothilde de Maupéou
- Un enseignant-chercheur coordinateur de la Recherche : Emmanuel Brochier ;
- Un enseignant-chercheur coordinateur de la Philosophie : Emmanuel Brochier ;
- Un enseignant-chercheur coordinateur de la Psychologie : Jean-François Lambert ;
- Un coordinateur des langues et de l'international : Robin Galhac ;
- Un enseignant-chercheur responsable des Publications : Bénédicte Mathonat.

Le Doyen-directeur coordonne avec son assistante les services généraux (équipe administrative) constitués de huit pôles :

- Comptabilité et les RH : Emmanuelle Girard ;

- Communication : Suzanne Anel ;
- Bibliothèque : Suzanne Anel ;
- Suivi des enquêtes d'évaluations, statistiques, analyse des résultats : Camille Bagot
- Relations enseignants, plannings, emploi du temps : Marie des Déserts ;
- Système informatique : Gauthier Van Den Hove
- Relations internationales : Bertrand Doncieux ;
- Secrétariat d'édition : Isabelle Bitonti.

Ce dispositif associe également l'ensemble des intervenants, enseignants et professionnels, (Cf. Annexe 14) au pilotage de la formation.

4-2. Modalités de pilotage de la formation.

Bilan

Le Comité de direction se réunit une heure chaque semaine avec des membres de l'équipe administrative pour coordonner les actions à prévoir dans la semaine et pour anticiper les dossiers à venir. Il se réunit par ailleurs, tout ou partie, au moins une fois par semaine, pour faire le point sur les étudiants dans le cadre de l'aide à la réussite. Enfin, une réunion annuelle de trois jours a lieu en mai pour l'organisation de l'année suivante.

L'ensemble de **l'équipe pédagogique** est convoqué au début de chacun des deux semestres pour un tour d'horizon du semestre à venir en vue de travailler à la cohérence des enseignements, surtout pour les nouveaux intervenants, et à la mise en œuvre des améliorations. À cette occasion, un apéritif dînatoire permet un renforcement de la cohésion de l'équipe.

Dans le cadre du **Conseil d'Établissement**, le Comité de direction, deux représentants de l'équipe administrative, ainsi que les membres du BDE (Bureau des Étudiants), se réunissent une fois par mois pour faire le point sur la formation et la vie étudiante.

Selon l'arrêté du 22 janvier 2014, le **Conseil de perfectionnement** a pour fonction de mettre en œuvre des dispositifs d'évaluations pour chaque formation, d'en faire un bilan annuel, et de proposer des évolutions souhaitables tous les cinq ans. Il est constitué de :

- Michel BASTIT – Président du conseil de perfectionnement (membre du Conseil scientifique, président du Jury Rectoral),
- Michel BOYANCE (Doyen de l'IPC, membre du conseil scientifique),
- Bénédicte MATHONAT (membre du conseil scientifique et du comité de direction),
- Emmanuel BROCHIER (membre du conseil scientifique et du comité de direction),
- Robin GALHAC (enseignant, membre du comité de direction),
- Camille BAGOT (membre de l'équipe administrative),
- Suzanne ANEL (membre de l'équipe administrative, bibliothèque et communication),
- Le président du BDE (renouvelé chaque année),
- Ghislain de BAILLIENCOURT (Ingénieur d'affaires, chargé d'enseignements : recherche et suivi de stage, lettres de motivation).

4-3. Modalités d'évaluation des connaissances.

Bilan

Les modalités d'évaluations des compétences et des connaissances sont définies chaque année par un arrêté Rectoral (Cf. Annexe 15).

« Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés » (art.4). « Les modalités du contrôle des connaissances et aptitudes doivent être affichées au plus tard à la fin du premier mois d'enseignement et ne peuvent être modifiées en cours d'année. » (art. 8). Ce dispositif est communiqué aux étudiants par voie d'affichage, il figure aussi sur le Livret de l'étudiant, et sur leur espace Internet.

« Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées en fin de semestre : une session initiale et une session de rattrapage. Cette session de rattrapage est organisée au minimum 15 jours après la publication des résultats. » (art. 5). La session de rattrapage du 2nd semestre a lieu en juillet.

« Les règles relatives à la capitalisation des crédits (ECTS) sont les suivantes :

Seules les unités d'enseignement affectées de crédits sont capitalisables [1 ECTS = entre 25h et 30h de charge de travail]. Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits correspondants. Une unité d'enseignement est acquise lorsque la moyenne des notes semestrielles qui la compose est au moins égale à 10/20. Pour les périodes d'études obtenues à l'étranger celles-ci ne sont prises en compte qu'après validation du Jury [rectoral] ». (art. 9)

« La Licence sanctionne un niveau validé par 180 crédits ECTS. Le diplôme peut être obtenu par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours ou par application des modalités de compensation décrites à l'article 11. La validation d'un semestre confère la totalité des crédits européens semestriels soit 30 crédits. » (art. 10) « La compensation est organisée, d'une part, sur le semestre, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par des coefficients ; d'autre part, elle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs. » (art.11)

Un jury constitué de cinq membres, nommés chaque année par un arrêté du Recteur de l'Académie de Paris, se réunit en juin au terme des examens du 2ème semestre pour délibérer sur les résultats des deux sessions initiales. Il se réunit ensuite en juillet pour délibérer sur les résultats des sessions de rattrapage des semestres 1 et 2.

4-4. Suivi de l'acquisition de compétences.

a) Bilan

Les enseignements et les unités de mise en situation professionnelle n'ont pas été transmis en compétences et ne figurent donc pas dans l'annexe descriptive au diplôme. La maquette du portefeuille de compétences prévu dans l'auto-évaluation précédente est encore en cours de construction avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.

b) Projet

Le projet de nouvelle maquette (Cf. Annexe 9) transcrit en compétences l'ensemble des enseignements et des unités de mise en situation professionnelle. Chaque enseignant fournira aux étudiants un descriptif de son cours indiquant précisément les compétences visées et leurs modalités d'acquisition (Cf. Annexe 16).

Les étudiants pourront élaborer, avec l'enseignant responsable de la L3, leur portefeuille de compétences dans le cadre l'EC « Projet professionnel et parcours de formation » (UE 66).

4-5. Effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants.

Bilan

- Effectifs

Les effectifs de la formation sont suivis et analysés régulièrement en termes quantitatifs et qualitatifs par l'équipe administrative.

L'analyse quantitative est présentée en Annexe 17. Du point de vue qualitatif, il apparaît que la moyenne des boursiers d'Etat (sur les effectifs globaux de la formation en 2016-2017) est de 36,13%. D'autre part, les effectifs sont stabilisés depuis de nombreuses années avec des étudiants dont le niveau d'entrée est hétérogène même si la moyenne au Baccalauréat est globalement de 14/20.

- Recrutement et attractivité

L'origine géographique des étudiants inscrits en L1 de Philosophie (entre 2012 et 2016) se répartit comme suit :

- 61,2 % d'étudiants provinciaux ;
- 35,1 % d'Île de France ;
- 0,4 % Dom-Tom ;
- 3,3 % étrangers.

On notera que le taux de pression APB (candidatures APB validées) à la rentrée 2016 est de : 2,6.

4-6. Devenir de ses diplômés.

a) Bilan

Chaque année, au mois de septembre, la Faculté réalise une enquête par mail auprès des diplômés de la mention afin de recenser leur situation à la sortie de l'IPC. Les résultats de cette enquête sont analysés en termes de taux de réussite, de poursuite d'études et d'insertion professionnelle. Les résultats sont alors mis à jour, présentés aux étudiants actuels lors des journées pédagogiques et publiés sur le site internet de la Faculté (Cf. Annexe 18).

On peut noter que l'orientation post-Licence est marquée essentiellement par la continuation de cycles d'études. À côté d'un nombre particulièrement limité d'étudiants qui commencent une vie professionnelle, un engagement humanitaire ou autre, ou qui bifurquent pour une autre Licence (Lettres, Histoire, Droit, etc.), la grande majorité poursuit en deuxième cycle, soit dans des filières universitaires, soit dans des Écoles ou des Instituts souvent intégrés par concours (IEP, IAE, Celsa, ESC, Edhec, IGS). À côté du Master 1 de philosophie (45%) majoritairement suivi à Paris IV Sorbonne, la plus grosse partie s'oriente vers des formations encore générales mais tournées vers des secteurs d'entreprises (RH, commerce, communication).

b) Projet

Afin d'améliorer ce dispositif et le suivi des étudiants sortants, l'IPC travaille à mettre en place un processus d'enquêtes informatiques facilitant le traitement et l'analyse des données.

4-7. Qualité de l'insertion et du devenir des diplômés.

a) Bilan

Chaque année, une enquête par mail est réalisée auprès des diplômés de la Licence afin de recenser leur situation un, deux ou trois ans après l'obtention du diplôme permettant ainsi de connaître les taux et la nature des poursuites d'études ainsi que les taux de diplômés en emploi. Les emplois occupés sont alors analysés en termes de secteur d'activité. Cependant, les enquêtes réalisées jusqu'à ce jour ne permettent pas l'analyse en termes de niveau d'emploi (Cf. Annexe 19).

b) Projet

Afin d'affiner l'analyse des résultats, notamment en termes de niveau d'emploi, la Faculté travaille au perfectionnement des enquêtes réalisées auprès des diplômés (questionnaires en ligne ; relance régulière ; précision des questions...).

4-8. Qualité et éthique.

a) Bilan

Soucieuse de proposer à ses étudiants une formation de qualité, la Faculté de Philosophie (IPC – Paris) organise chaque année des procédures d'évaluations des enseignements et des services par les étudiants (cf. Annexe 20). Ces procédures sont analysées et prises en compte dans

le pilotage de la formation. En revanche la politique d'évaluation n'est pas explicitée auprès des étudiants.

La formation a défini et mis en place des mesures anti-fraude et anti-plagiat communiquées dans le livret étudiant et par voie d'affichage (Cf. Annexe 21).

b) Projet

Une charte EEE (Cf. Annexe 22) sera introduite dans le livret des étudiants.